

Montréal, le 30 juin 2003

Madame Louise Roy
Commissaire
Office de consultation publique de Montréal
*Présidente des nouvelles consultations sur le projet
de réaménagement du site de Tennis Canada au parc Jarry*

Madame la présidente,

Je m'adresse à vous en tant qu'enseignante, conseillère pédagogique et citoyenne de Montréal. Comme je le faisais valoir aux membres de la précédente commission de consultation sur le projet de Tennis Canada, les jeunes de plusieurs écoles ont la chance et la joie de fréquenter les installations extérieures et intérieures de Tennis Montréal tout au long de l'année. De façon régulière les élèves de plusieurs écoles primaires et secondaires de Montréal bénéficient de tous les services du CTPJ dans le cadre de projets scolaires. Bien que les parcs extérieurs soient relativement nombreux quand la température le permet, les installations intérieures de tennis du parc Jarry sont quand même assez restreintes avec leurs six terrains de tennis.

Comme je le soulignais aux membres de la Commission en mars dernier, le Programme de formation de l'école québécoise s'intéresse par-delà le développement cognitif à la dimension corporelle dans le but de favoriser le développement global de la personne. En « éducation physique et à la santé », l'enfant développe son agir corporel, seul ou en interaction, et apprend progressivement à prendre en charge sa santé et son bien-être. Dans certains quartiers de la ville de Montréal, le facteur de « défavorisation » limite malheureusement certains enfants et c'est dans ce sens que de les faire participer à plusieurs activités leur permet d'élargir leurs horizons et de découvrir des activités qu'ils ne sont pas à même de pratiquer avec leur famille la plupart du temps, surtout lorsqu'il s'agit de nouveaux arrivants. Le quartier de Parc-Extension en est un bon exemple.

Pourtant, nombreux sont ceux qui sont issus de pays autrefois de possession britannique et où la connaissance, voire la pratique du tennis ne leur est pas inconnue.

Permettez-moi d'insister sur l'apport de Tennis Montréal et de Tennis Canada auprès des jeunes de plusieurs établissements scolaires de Montréal et du quartier, lequel s'insère dans un projet de prolongement des activités physiques qui se vivent à l'école. *Comme l'explique Tennis Canada, c'est là le cœur de sa mission. C'est pour ça que l'organisme organise des grands tournois et autres événements d'envergure dont les profits sont réinjectés pour stimuler nos jeunes... ici comme à travers le pays. C'est pour ça qu'il faut, en tant que communauté, appuyer le projet de Tennis Canada afin que Montréal soit l'hôte de l'un des plus beaux tournois du circuit mondial et que le CTPJ demeure le centre nerveux du tennis pour le Québec et l'est du Canada.*

Il est également très important qu'il y ait plus de terrains de tennis offerts - surtout des terrains intérieurs eu égard à la période scolaire - afin de permettre une plus grande accessibilité et une plus grande fréquentation des terrains de tennis du CTPJ.

En tant qu'enseignante, j'ai moi-même participé à des activités sportives avec mes élèves et je puis témoigner de tous les bienfaits et avantages de sensibiliser les jeunes à ce que leur communauté peut leur offrir comme biens et services. Nos visites au CTPJ ont été vivement appréciées et les élèves - en accord avec leur éducateur physique - ont pu objectiver la pratique au retour à l'école et plusieurs jeunes ont découvert un sport qu'ils ont ensuite voulu continuer de pratiquer.

On sait que les jeunes ont besoin d'atteindre un épanouissement personnel dans le respect de la collectivité. L'élève qui pourra faire des activités physiques en dehors du cadre traditionnel de l'école constatera les retombées de la pratique de ces activités sur ses habitudes de vie et en arriver à adopter un mode de vie à la fois sain et actif. Le but sous-jacent est d'amener les jeunes à être actifs tous les jours et dans un cadre autre que celui de l'école. Ses apprentissages scolaires peuvent être transposés et transférés. Ces visées n'appartiennent pas seulement à l'école, mais elles incombent aux parents de même qu'à la communauté. Il importe de sensibiliser l'enfant à un large éventail d'activités coopératives, individuelles, collectives, de plein air etc. On doit sortir des cadres de l'école.

J'insiste là-dessus, madame la présidente, il faut outiller nos enfants pour faciliter leur engagement dans la pratique régulière d'activités physiques stimulantes. Les apprentissages et les savoir-faire appris et réalisés à l'école doivent pouvoir être réinvestis et exploités dans d'autres contextes et pour pratiquer d'autres activités physiques de façon autonome et sécuritaire.

Les cours qui sont dispensés au Centre de Tennis du parc Jarry - sous le leadership de Tennis Montréal et de Tennis Canada - sont un excellent moyen pour permettre à nos jeunes de pratiquer un sport qui leur permettra de prolonger plusieurs des apprentissages qu'ils ont vécu à l'école et ce dans un contexte et dans des lieux tout à fait différents leur permettant ainsi de développer des habitudes quant à la pratique d'un sport dans un contexte autre que celui du cadre habituel de l'école.

Avant de conclure, j'aimerais témoigner de mon expérience en tant que citoyenne et utilisatrice des terrains de tennis du Parc Jarry. Je pratique ce sport depuis plusieurs années, mais je trouve regrettable que les terrains intérieurs pour la pratique du tennis soient de plus en plus rares à Montréal. Il est vrai que le prix demandé est très abordable, mais peu importe le moment de la journée ou de la soirée où nous allons jouer au tennis au CTPJ, les terrains sont toujours remplis que ce soit par les jeunes, par les adultes ou même (bravo !) par des personnes handicapées.

Actuellement, il est quasiment impossible de réserver des terrains au CTPJ. En fait, cela relève presque de l'exploit quand on y parvient ! Compte tenu de la popularité et de l'achalandage des lieux, il devient impératif de faciliter et de simplifier l'accessibilité à ce centre sportif public montréalais.

Toutes et tous sont en faveur de l'agrandissement du CTPJ et ce dans un avenir rapproché, d'autant plus que le projet se présente en toute harmonie avec le parc. L'aménagement paysager du site m'apparaît tout à fait agréable, sensé, et, bien qu'elle soit rétrécie à une vingtaine de mètres (afin de satisfaire un certain nombre de citoyens préoccupés par des pouces carrés de gazon à négocier !), la promenade située entre les courts extérieurs et le court # 1 est toujours bienvenue. Mais pour les familles de Parc-Extension, cette promenade est *essentielle*. Il fera certainement bon s'y promener, qu'on soit amateur de tennis, adepte du patin à roulettes ou simple baladeur.

Quant au déplacement d'une partie d'un sentier, souligné à gros traits par des personnes opposées au projet, je dis : ne faisons pas dévier le débat et cessons de faire de l'aménagement du site un enjeu présomptueusement majeur; faisons plutôt confiance aux professionnels de la Ville pour s'assurer que les plans des architectes paysagers de Tennis Canada sont en harmonie avec le parc et les habitudes des usagers.

C'est pour toutes ces raisons que j'estime souhaitable que l'on procède rapidement à l'agrandissement et au réaménagement des installations du CTPJ selon les nouveaux plans présentés par Tennis Canada et la Ville de Montréal.

Filomène Croce